

Budget serré : agir avant l'impayé d'assurance

FICHE INFORMATIVE



COMPRENDRE

Contactez tôt, lisez la nature du courrier et obtenez un accord écrit afin d'éviter une dégradation de la situation. Les garanties ne se présument pas actives.

Prévenir	Contrat, montant, échéance et difficulté : expliquer simplement.
Vérifier	Relance, mise en demeure, suspension et résiliation ont des effets différents.
Confirmer	Faire préciser par écrit l'accord et les dates de couverture.

LES BONS RÉFLEXES

Avant l'échange, réunir les courriers. Une régularisation ne couvre pas automatiquement la période de suspension passée. Pour la santé, examiner les droits éventuels à la C2S.

Une facilité de paiement n'est pas un droit automatique. Ne pas conduire un véhicule sans la couverture obligatoire ; vérifier la situation réelle des garanties auprès de l'organisme.

Sources publiques : [ABE Infoservice](#) · [Vie du contrat et conséquences d'un impayé](#) · [Service Public](#) · [Cotisations et paiement de l'assurance auto](#) · [Ministère de la Santé](#) · [Demander la C2S](#)

[Lire la fiche conseil complète et ses autres sources](#) · [Vérifier les garanties et conditions de votre contrat.](#)

www.assurmeyer.fr

Prévenir mieux ensemble. Assurer moins cher chacun.
Sourire pour tous !

